



Tchad

COMPTE RENDU DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DES PROGRAMMES ET PROJETS (CLEP)

Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Gouvernance Locale

Mardi 17 novembre 2014

Il a été tenu ce jour, mardi 17 novembre 2014, la réunion du Comité Local d'Examen des Programmes et Projets (CLEP), présidée par M. Gongtar Augustin, Conseiller au Premier Ministre en matière de décentralisation et libertés locale. La liste des participants est jointe en annexe.

L'agenda du jours suivant a été approuvée, à savoir :

- L'examen du rapport d'activité 2012-2014 ;
- Orientation du Programme 2015 ;
- Echanges et discussions sur la décentralisation
- Les recommandations en vue de l'enrichissement et/ou de l'approbation du document.

I L'EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE 2012-2014

Une présentation du rapport d'activité du Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Gouvernance Locale 2012-2014 à été effectué par le chargé du programme. Il s'en est suivi des échanges sur résultats obtenus par le programme à capitaliser notamment l'appui du PNUD dans la formation des élus locaux sur l'étendu du territoire national, la dotation des communes en matériels d'assainissement, etc.

Synthèse des principales réalisations du programme :

A - Au niveau central

Renforcement des capacités des acteurs au niveau central (du MATD et des autres ministères)

Des sessions de formation ont été organisées au profit de 47 cadres du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et d'autres ministère en charge de la décentralisation sur (i) le développement local et la décentralisation, (ii) la gouvernance et le leadership, (iii) l'aménagement du territoire et en (iv) finance locales

Appui à la formulation d'une stratégie de renforcement des capacités des élus locaux et organes déconcentrés.

Une stratégie de renforcement des capacités des élus locaux a été formulée avec la participation des acteurs majeurs en appui au processus de décentralisation.

Formation des 30 formateurs dans le domaine de la décentralisation et gouvernance locale.

Dans l'optique de renforcement des capacités des acteurs, trente formateurs sur les notions de la décentralisation, le mandat et attribution de l'élu, le budget communale, le conseil communal.

Médiatisation, communication, information et sensibilisation sur la décentralisation

Ce sont 10 hebdomadaires qui ont communiqué et sensibilisé l'opinion publique pendant un mois sur le processus de la décentralisation au Tchad entre octobre et novembre 2013.

B - Au niveau local

Appropriation du processus de la décentralisation au niveau local.

Des campagnes d'informations et de sensibilisation, menées dans toutes les 42 communes grâce à l'appui du PADGL ont permis aux élus locaux de s'informer et de s'approprier le contenu de la décentralisation.

Formation des conseillers municipaux

Tous les conseillers municipaux des communes de provinces à échelon national ont été formés, soit 621 conseillers, en :

- Mandat, attributions et rôles du conseiller,
- Décentralisation/déconcentration,
- Budget communal,
- Sensibilisation et communication avec la population,
- Genre et droit de l'homme.

Renforcement des capacités en genre

Des sessions de formation ont été organisées au profit des acteurs des communes (400 Conseillers) en genre et mise à leur disposition de supports pour la prise en compte du genre dans les actions de planification et de mise en œuvre des projets de développement. Par ailleurs, il ya eu la « Mobilisation de la femme Tchadienne pour sa participation aux différents processus électoraux : cas d'enregistrement sur la liste électorale » et surtout la participation de toutes les conseillères élues dans la commune de Ndjamen.

Guide d'élaboration du plan de développement communal (PDC).

Un guide harmonisé d'élaboration des plans de développement communal a été formulé et mis à la disposition des communes. L'Association Nationale des Communes du Tchad a validé ce guide pour l'élaboration de tous les plans de développement communaux. La commune de Kelo a adopté ce guide pour élaborer son premier plan de développement communal en novembre 2014

Deux unités locales de développement mis en place à Goz Beida et Pala.

Un appui conseil est mis en place dans les communes Goz-beida et Pala à travers la mise à disposition de deux spécialistes en développement local. Cet appui a permis de dynamiser l'administration de ces communes dépourvues de ressources humaines qualifiées, d'initier et de mettre en œuvre des projets de développement, l'élaboration et la mise à disposition des communes des outils de suivi et d'évaluation.

Coopération décentralisée.

Le programme a facilité un partenariat entre la commune de Kélo et la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC). Ce partenariat s'est concrétisé par l'envoi de deux volontaires, un expert en agronomie et un en assainissement à la commune.

Fond d'appui aux communes.

Quatorze (14) communes ont bénéficié de ce fond qui a permis globalement de :

- Réaliser 20 forages pour l'accès à l'eau potable ;
- Mettre à disposition de 300 bacs à ordures aux communes ;
- Disposer 100 brouettes ;
- Disposer de 500 pelles et râpeaux ;
- Aménager neuf (9) kilomètres de route ;
- Equiper les locaux en matériel informatique.

Partage d'expériences

Dix (10) élus locaux (maires) et deux cadres du Ministère ont participé à l'initiative "Africités" à Dakar du 04 au 08 décembre 2012

Au cours de cet atelier, l'ANCT a été élu membre du CGLUA « Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique » et une maire membre du REFELA « Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique »

Onze (11) élus locaux (maires) et le Secrétaire d'Etat du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Décentralisation et des Libertés Locales ont participé au 4ème Forum de l'Action Internationale organisé par l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités et Cités Unies de France à Paris" en juillet 2013.

II ORIENTATION DU PROGRAMME 2015

Au niveau local, les participants ont convenu d'orienter les ressources, directement, aux initiatives des Collectivités territoriales Décentralisées (CTD). Et cela, dans le cadre des renforcements des capacités humaines et matériels d'une part et d'autre part, la dotation en outils de planification/gestion du développement local ainsi que des outils permettant la maîtrise des ressources propres des CTDs.

La mise en place des services sociaux de base à la population et le « renforcement de résilience au niveau local » peut véritablement se vérifier seulement si les CTDs sont mis au centre de la réflexion en matière d'appui par les partenaires Techniques Financiers au processus de décentralisation.

Au niveau central, l'appui se focalisera sur l'appropriation du processus de la décentralisation par les autres ministères sectoriels par la mise en œuvre des ateliers de sensibilisation et communication sur le processus de la décentralisation au Tchad.

Un accent a été mis l'avancée des textes réagissant le processus de la décentralisation. Dans ce cadre, un des résultats commun à atteindre pour cette année 2015 est l'adoption de la loi sur la fonction publique locale.

III ECHANGES ET DICSCUTIONS SUR LA DECENTRALISATION

Il ressort des discussions les éléments suivants :

- la poursuite de l'opérationnalisation du processus de décentralisation à travers l'organisation des élections au niveau régional, départemental, communal, et rural pour une décentralisation intégrale du territoire tchadien ;
- l'appui aux communes pour se doter de plans de développement afin d'avoir une vision à long termes et initier des actions durables;
- l'appui au Ministère en charge de la décentralisation pour l'élaboration textes et des compléments des textes d'application de la décentralisation notamment ceux relatifs au transfert des ressources et à la territorialisation de la fonction publique accompagnant ainsi la loi 33/2006 qui transfert les compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées.
- l'appui au ministère de l'économie et au ministère des finances pour l'élaboration d'instrument de financement des collectivités territoriales décentralisées et de mobilisation de ressources propres;
- le renforcement des instruments financiers décentralisés existants et l'adoption des décrets d'application des textes portant régime fiscale et comptables des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- le renforcement des capacités des collectivités territoriales dans la maitrise d'ouvrage en leur permettant de disposer de personnel compétent et qualifié dans le cadre de l'exercice des compétences transférées ;
- l'ancrage de nouvelles pratiques de gouvernance locale à travers des mécanismes proactifs visant la promotion de la citoyenneté dans la gestion des affaires locales ;
- le renforcement des capacités des acteurs non étatiques (société civile, secteur privé, ONG, associations, etc.) afin de leur permettre d'appuyer plus efficacement les initiatives locales des populations ;
- la création de cadres de concertation locaux, public/privé, qui permettent le développement économique endogène, la maitrise d'ouvrage locale, la Planification du Développement Local, la Gestion territoriale des services locaux à travers la mise en place des mécanismes et outils participatifs;
- le renforcement de l'appropriation sociale de la décentralisation par l'alphabétisation, la formation, l'information, et la sensibilisation ;
- Le renforcement à travers la formation d'une articulation efficace et efficiente entre les organes déconcentrés et les collectivités accélérant ainsi le développement local.

IV RECOMMANDATIONS EN VUE DE L'ENRICHESSEMENT ET/OU DE L'APPROBATION DU DOCUMENT.

Se basant sur les différentes recommandations émises lors des ateliers et rencontres sur la décentralisation notamment :

- l'atelier régional de Dakar sur la décentralisation et le développement local du 21 au 22 mai 2014 recommande stipule qu'il faut « *développer une approche participative du développement local et de la résilience des populations par la gouvernance locale* ».

- la réunion des partenaires techniques financiers du 17 septembre 2014 qui recommande d'« *Appuyer directement les communes mis en place en renforçant leurs capacités dans la fourniture des services sociaux de base à la population* ».

- la réunion du programme du 22 juillet 2014, qui a reconnu les difficultés observées dans la gestion projet conjoint décentralisation/transition,

Il a été recommandé par ce qui suit :

- *Focaliser les différentes actions prévues par les partenaires techniques et financiers, en l'occurrence le PADGL, vers les initiatives mise en place directement par les CTDs" ;*
- *Au niveau central, « œuvrer » autant que possible pour l'avancée du cadre légal de la décentralisation au Tchad qui souffre d'un manque de volonté politique ;*
- *Conformément aux recommandations de la réunion du 22 juillet 2014, créer un projet spécifique du programme d'Appui à la Décentralisation et à la Gouvernance Locale dans ATLAS.*

Le montant total ressorti est de 500 000 usd avec une participation de 100 000usd de la part du gouvernement tchadien.

Rapporteur
Tom Brahim Mbailemdana
CP Gouvernance



Liste de Presence

| Noms | Fonction | contact | signature |
|---|--|---------------------------|-----------|
| WEBO NA - 6. BAKAYI CAROLINE ARNOLDF | Directeur General Cooperation technique Cooperation Francaise | 66 41-9062 66 36-28-36 | |
| GONGYIAR Augustin | Conseiller à la Décentralisation et aux libertés locales. P.N. | 66 20 51 93 | |
| Dr ANANTH K. K. S. S. S. | Directeur Adjoint ANCI | 66 28 44 56 | |
| Jackou Bakary | Directeur coopération décentralisée | 66 34 13 86 | |
| Mahamout Kaya Ali | DFC | 66 28 72 09 | |
| ZOHOUNGROGBO Léonid Izer | Chargé d'Adm Fin/PADOL | 68 57 54 73 | |
| Safie Zakaria Chargé | Assistante Adm Fin/PADOL | 66 29 29 98 | |
| Eau Boubou Nbouroulane | C. P. | 62 76 77 50 | |